

**LES LAURÉATS
DES ANNÉES PRÉCÉDENTES :**

Élodie Lemerle

Pierre Malphettes

Nicolas Jacquet (Joseph Production)

Laure Forêt

Ismaël Carré

Willy Durand

Chantal Verdier Sablé

Constance Boulay

Hervé Robillard



Pour un morceau de ciel (Détail)

Constance Boulay

Aide à la création plastique

Aide à la création plastique

La ville de Laval octroie aux artistes ou collectifs d'artistes, une aide financière visant à favoriser la mise en œuvre d'un projet artistique dans le domaine des arts plastiques (peinture, sculpture, installation, photographie, performance, vidéo).

Cette aide est destinée à la réalisation d'une exposition. Elle peut également contribuer à la réalisation d'une œuvre d'art originale, l'édition d'un catalogue ou autre support de diffusion, l'aménagement d'un atelier de travail ou l'achat de matériel nécessaire à l'exercice de l'activité artistique.

Les bénéficiaires de cette aide sont les artistes (personne physique) ayant une activité régulière de création d'œuvres originales et justifiant de travaux ou expositions antérieurs ou les collectifs d'artistes, porteurs juridiques d'un projet artistique.

L'appel est ouvert à tous, quel que soit le lieu de résidence ou l'adresse du siège social des demandeurs.

Les demandes sont examinées une fois par an par une commission consultative présidée par l'adjoint au Maire chargé de la Culture et du Patrimoine et sélectionnées en fonction de la régularité et de la cohérence de l'activité artistique, du contexte humain et financier de chaque demandeur, de l'adéquation du projet avec les orientations culturelles de la ville et des conditions de réalisation du projet présenté.

Une attention particulière sera portée aux dossiers dont le projet prévoit une valorisation sur le territoire lavallois.

Pour être étudiés, les dossiers doivent comprendre :

- une lettre de demande motivée,
- un curriculum vitae précisant la formation et les expériences de l'artiste (ou la présentation de l'activité pour une association),
- une documentation artistique,
- une présentation détaillée du projet,
- un calendrier de réalisation du projet,
- un budget prévisionnel du projet, considérant l'octroi d'une aide maximale de 5 000 euros.

Les dossiers doivent être adressés en format papier, au plus tard le 1^{er} septembre 2019, à l'adresse suivante :

**Conservation des Musées de Laval
Musée d'Art Naïf et d'Arts Singuliers
Vieux-Château
Place de la Trémoille
53000 Laval**

Renseignements : 02 43 49 86 45
www.laval.fr



Rejoignez la ville de Laval
sur facebook

